

MAXULA PLACEMENT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2016

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Placement SICAV» pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 26.569.689, un actif net de D : 26.504.422 et un bénéfice de la période de D : 209.345.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Placement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 Mars 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Placement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2016, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 29 avril 2016

Le Commissaire Aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2016

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
Portefeuille-titres	4	14 765 437	10 481 859	13 516 827
Obligations et valeurs assimilées		13 691 834	9 744 562	12 555 177
Tires des Organismes de Placement Collectif		1 073 603	737 297	961 650
Placements monétaires et disponibilités		11 804 175	7 345 882	7 955 660
Placements monétaires	5	11 789 936	6 728 373	7 954 133
Disponibilités		14 239	617 509	1 527
Créances d'exploitation	6	77	5 228	128
TOTAL ACTIF		26 569 689	17 832 969	21 472 615
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	57 201	39 686	55 914
Autres créditeurs divers	8	8 066	5 030	2 248
TOTAL PASSIF		65 267	44 716	58 162
ACTIF NET				
Capital	9	25 470 618	17 095 888	20 731 330
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		838 617	551 539	146
Sommes distribuables de la période		195 187	140 826	682 977
ACTIF NET		26 504 422	17 788 253	21 414 453
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		26 569 689	17 832 969	21 472 615

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2016</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2015</i>	<i>Année 2015</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	166 152	109 696	550 421
Revenus des obligations et valeurs assimilées		166 152	109 696	525 862
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	-	24 559
Revenus des placements monétaires	11	87 647	77 771	296 375
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		253 799	187 467	846 796
Charges de gestion des placements	12	(57 201)	(39 686)	(181 936)
REVENU NET DES PLACEMENTS		196 598	147 781	664 860
Autres charges	13	(7 036)	(4 905)	(22 605)
RESULTAT D'EXPLOITATION		189 562	142 876	642 255
Régularisation du résultat d'exploitation		5 625	(2 050)	40 722
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		195 187	140 826	682 977
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(5 625)	2 050	(40 722)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		17 916	9 526	15 390
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		1 868	-	9 226
Frais de négociation de titres		(1)	-	(2)
RESULTAT DE LA PERIODE		209 345	152 402	666 869

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2016</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2015</i>	<i>Année 2015</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>209 345</u>	<u>152 402</u>	<u>666 869</u>
Résultat d'exploitation	189 562	142 876	642 255
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	17 916	9 526	15 390
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	1 868	-	9 226
Frais de négociation de titres	(1)	-	(2)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(505 900)</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>4 880 624</u>	<u>(562 935)</u>	<u>3 054 698</u>
Souscriptions			
- Capital	14 283 147	6 453 745	51 294 147
- Régularisation des sommes non distribuables	3 683	1 948	15 803
- Régularisation des sommes distribuables	503 771	238 984	1 501 701
Rachats			
- Capital	(9 564 251)	(6 996 981)	(48 211 346)
- Régularisation des sommes non distribuables	(3 074)	(2 061)	(21 599)
- Régularisation des sommes distribuables	(342 652)	(258 570)	(1 524 008)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>5 089 969</u>	<u>(410 533)</u>	<u>3 215 667</u>
ACTIF NET			
En début de période	21 414 453	18 198 786	18 198 786
En fin de période	26 504 422	17 788 253	21 414 453
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	206 883	176 091	176 091
En fin de période	253 974	170 665	206 883
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>104,359</u>	<u>104,229</u>	<u>103,510</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>0,82%</u>	<u>0,85%</u>	<u>3,28%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2016

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA PLACEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 décembre 2009 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 30 décembre 2008.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA PLACEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de MAXULA PLACEMENT SICAV est confiée à la société « MAXULA BOURSE », le dépositaire étant la « BNA ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2016, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2016, à D : 14.765.437 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acqui- sition	Valeur au 31/03/2016	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		13 352 302	13 691 834	51,66%
Obligations		5 737 898	5 869 191	22,14%
Obligations AIL 2013-1 au taux de 7 %	1 500	90 000	94 214	0,36%
Obligations AIL 2014-1 au taux de 7,3 %	2 500	200 000	207 819	0,78%
Obligations STB 2010-1 au taux de 5,3%	2 000	119 960	120 085	0,45%
Obligations TLG 2011-1 au taux de TMM+0,9%	2 900	57 460	59 964	0,23%
Obligations TLG 2011-2 au taux de 5,95 %	800	15 760	16 310	0,06%
Obligations TLG 2012-2 au taux de 6,3 %	1 000	40 000	40 424	0,15%
Obligations TLG 2015-2 au taux de 7,75 %	2 000	200 000	200 951	0,76%
Obligations TLG 2016-1 au taux de 7,75 %	2 000	200 000	200 816	0,76%
Obligations TUNISIE LEASING 2013-1 au taux de 7%	2 000	120 000	123 323	0,47%
Obligations TUNISIE LEASING SUB 2013-2 CAT A au taux de 7,35%	1 000	60 000	60 540	0,23%
Obligations TUNISIE LEASING SUB 2013-2 CAT B au taux de 7,6%	1 500	150 000	151 395	0,57%
Obligations TUNISIE LEASING 2014-1 au taux de 7,2%	1 000	80 000	84 268	0,32%
Obligations TUNISIE LEASING 2014-2 CAT B au taux de 7,8%	3 000	300 000	305 524	1,15%
Obligations TUNISIE LEASING 2015-1 CAT B au taux de 7,85%	2 000	200 000	211 050	0,80%
Obligations TUNISIE LEASING SUB 2015-1 CAT B au taux de 7,9%	1 500	150 000	157 175	0,59%
Obligations HL 2013-1 au taux de 6,9 %	1 200	72 000	75 475	0,28%
Obligations HL 2015-1 au taux de 7,72%	2 000	200 000	204 320	0,77%
Obligations HL 2015-2 CAT Bau taux de 7,85 %	2 000	200 000	200 138	0,76%
Obligations HL 2014-1 au taux de 7,65%	3 500	280 000	287 210	1,08%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-B au taux de 5,40%	500	20 000	20 805	0,08%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-C au taux de 5,40%	2 500	100 000	104 025	0,39%
Obligations AMEN BANK 2010 au taux de TMM+0,85%	2 000	131 301	134 820	0,51%
Obligations AMEN BANK SUB 2014 au taux de 7,35%	2 000	160 000	160 874	0,61%

Obligations CIL 2012/1 au taux de 6 %	1 000	20 000	20 005	0,08%
Obligations CIL 2012-2 au taux de 6,5 %	1 000	40 000	40 222	0,15%
Obligations CIL 2013-1 CAT A au taux de 7%	1 500	90 000	91 611	0,35%
Obligations CIL 2014-1 CAT A au taux de 7 ,20%	2 500	200 000	208 215	0,79%
Obligations CIL 2014-2 au taux de 7,6%	3 500	280 000	282 884	1,07%
Obligations CIL 2015-1 au taux de 7,65%	2 000	200 000	209 732	0,79%
Obligations CIL 2016-1 au taux de 7,5%	2 000	200 000	200 526	0,76%
Obligations ATTIJARI BANK 2010 au taux de TMM+0,6%	1 000	28 570	28 833	0,11%
Obligations ATTIJARI BANK 2015 SUB au taux de 7,4%	2 500	250 000	256 227	0,97%
Obligations ATTIJARI LEASING 2012-2 au taux de 6,3 %	1 500	60 000	60 869	0,23%
Obligations UIB 2011-1 au taux de 6,3 %	2 000	160 000	164 825	0,62%
Obligations UIB 2012-1 au taux de 6,3 %	1 000	57 130	57 775	0,22%
Obligations UIB SUB 2015 au taux de 7,4 %	2 000	200 000	209 317	0,79%
Obligations BTE 2011 au taux de 6,25 %	500	40 000	40 284	0,15%
Obligations BTK 2012-1 au taux de 6,3 %	1 500	85 717	87 346	0,33%
Obligations BTK 2014-1 au taux de 7,35%	4 000	320 000	325 552	1,23%
Obligations SERVICOM 2012 au taux de 6,9 %	1 500	60 000	60 091	0,23%
Obligations ATL 2013-2 au taux de 7,2%	1 000	100 000	102 172	0,39%
Obligations ATL 2015-2 CAT A au taux de 7,5%	2 000	200 000	201 180	0,76%
Emprunt National		323 891	340 289	1,28%
Obligations EMPRUNT NATIONAL CAT B au taux de 6,15%	1 000	100 000	103 844	0,39%
Obligations EMPRUNT NATIONAL CAT C au taux de 6,35%	1 000	100 000	103 970	0,39%
Obligations EMPRUNT NATIONAL 14 CAT A au taux de 5,95%	13 399	123 891	132 475	0,50%
Bons du trésor assimilables		7 290 513	7 482 354	28,23%
-				
BTA 01-2018 - 5,3%	500	491 550	498 536	1,88%
BTA 10-2018 - 5,5%	200	193 450	201 422	0,76%
BTA 03-2019 - 5,5%	200	196 180	198 111	0,75%
BTA 02-2020 - 5,5%	700	676 325	687 924	2,60%
BTA 10-2020 - 5,5%	1 040	1 001 858	1 032 519	3,90%

BTA 01-2021 - 5,75%	900	871 150	884 676	3,34%
BTA 05-2022 - 6,9%	700	769 500	774 653	2,92%
BTA 08-2022 - 5,6%	500	478 400	496 914	1,87%
BTA 04-2023 - 6%	1 000	968 550	994 452	3,75%
BTA 04-2024 - 6%	900	866 050	914 232	3,45%
BTA 10-2026 - 6,3%	800	777 500	798 915	3,01%
Titres des Organismes de Placement Collectif		1 049 758	1 073 603	4,05%
Actions SICAV				
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	9 155	949 661	973 067	3,67%
Générale Oblig SICAV	975	100 097	100 536	0,38%
Total		14 402 060	14 765 437	55,71%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			55,57%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2016 à D : 11.789.936 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31/03/2016</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		5 288 492	5 310 299	20,04%
Banque Nationale Agricole		5 288 492	5 310 299	20,04%
Billets de trésorerie	2 500 000	2 473 914	2 481 651	9,36%
SOMOCER au 27/04/2016 au taux de 7%	500 000	496 149	497 920	1,88%
SOMOCER au 27/04/2016 au taux de 7%	1 000 000	992 297	995 840	3,76%
SOTEMAIL au 14/06/2016 au taux de 7,4%	1 000 000	985 469	987 891	3,73%
Certificats de dépôt	4 000 000	3 996 253	3 997 986	15,08%
BNA au 03/04/2016 au taux de 4,22%	1 500 000	1 498 595	1 499 578	5,66%
Attijari Bank au 05/04/2016 au taux de 4,22%	1 000 000	999 063	999 532	3,77%
Attijari Bank au 06/04/2016 au taux de 4,22%	500 000	499 532	499 719	1,89%
BNA au 09/04/2016 au taux de 4,22%	1 000 000	999 063	999 157	3,77%
Total général		11 758 660	11 789 936	44,48%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			44,37%	

Note 6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 31 mars 2016 à D : 77 contre D : 5.228 au 31 mars 2015 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2016</u>	<u>31/03/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Solde des souscriptions rachats de la dernière journée	-	4 586	-
Retenue à la source sur Intérêt courus à l'achat "Tunisie leasing 2011-1"	-	28	-
Retenue à la source sur Intérêt courus à l'achat "Emprunt National 2014"	-	489	43
Autres	77	125	85
Total	<u>77</u>	<u>5 228</u>	<u>128</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 mars 2016 à D : 57.201 contre D : 39.686 au 31 mars 2015 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>31/03/2016</u>	<u>31/03/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Maxula Bourse	38 347	26 605	37 484
Banque Nationale Agricole (dépôt)	11 312	7 849	11 058
Banque Nationale Agricole (distribution)	7 542	5 232	7 372
Total	<u>57 201</u>	<u>39 686</u>	<u>55 914</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2016 à D : 8.066 contre D : 5.030 au 31 mars 2015 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2016</u>	<u>31/03/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Redevance du CMF	2 216	1 438	2 036
TCL	227	150	212
Etat, retenue à la source	5 623	3 442	-
Total	<u>8 066</u>	<u>5 030</u>	<u>2 248</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2016, se détaillent comme suit :

Capital 31-12-2015

Montant	20 731 330
Nombre de titres	206 883
Nombre d'actionnaires	433

Souscriptions réalisées

Montant	14 283 147
Nombre de titres émis	142 535
Nombre d'actionnaires nouveaux	165

Rachats effectués

Montant	(9 564 251)
Nombre de titres rachetés	(95 444)
Nombre d'actionnaires sortants	(166)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	17 916
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	1 868
Régularisation des sommes non distribuables	609
Frais de négociation de titres	(1)

Capital au 31-03-2016

Montant	25 470 618
Nombre de titres	253 974
Nombre d'actionnaires	432

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 166.152 pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2016 contre D : 109.696 à l'issue de la même période close le 31 mars 2015, et se détaillent comme suit :

	du 01/01/2016 au 31/03/2016	du 01/01/2015 au 31/03/2015	Année 2015
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>			
<i>Revenus des obligations</i>			
- intérêts	78 114	64 147	278 265
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>			
- intérêts (BTA et Emprunt National)	88 038	45 549	247 597
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</u>			
<i>Revenus des titres OPCVM</i>			
- Dividendes	-	-	24 559
TOTAL	166 152	109 696	550 421

* les chiffres présentés dans le tableau comportent un reclassement des intérêts de l'Emprunt National de la rubrique Revenus des obligations vers la rubrique Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2016 à D : 87.647 contre D : 77.771 à l'issue de la même période close le 31 mars 2015, il représente le montant des intérêts courus sur les dépôts à vue, les certificats de dépôt et les billets de trésorerie et se détaille comme suit :

	du 01/01/2016 au 31/03/2016	du 01/01/2015 au 31/03/2015	Année 2015
Intérêts des dépôts à vue	21 818	12 270	60 851
Intérêts des certificats de dépôt	28 571	18 295	125 153
Intérêts des billets de trésorerie	37 258	47 206	110 371
TOTAL	87 647	77 771	296 375

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2016 à D : 57.201 contre D : 39.686 à l'issue de la même période close le 31 mars 2015, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	<u>du 01/01/2016</u> <u>au 31/03/2016</u>	<u>du 01/01/2015</u> <u>au 31/03/2015</u>	<u>Année 2015</u>
Commission de gestion	38 347	26 605	121 968
Commission de dépôt	11 312	7 849	35 981
Commission de distribution	7 542	5 232	23 987
Total	57 201	39 686	181 936

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2016 à D : 7.036 contre D : 4.905 à l'issue de la même période close le 31 mars 2015, et se détaille comme suit :

	<u>du 01/01/2016</u> <u>au 31/03/2016</u>	<u>du 01/01/2015</u> <u>au 31/03/2015</u>	<u>Année 2015</u>
Redevance du CMF	6 391	4 434	20 328
TCL	638	469	2 123
Autres	7	2	154
Total	7 036	4 905	22 605

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion et la distribution de la MAXULA PLACEMENT-SICAV est confiée à la Société "MAXULA BOURSE". Celle - ci est chargée des choix des placements, de la gestion administrative et comptable de la société et la commercialisation de ses titres. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle de 0,6% T.T.C calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La commercialisation des titres de la SICAV n'est pas rémunérée.

La BNA assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,15% H.T calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BNA est aussi chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT calculée sur la base de l'actif net quotidien.